



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE
GROUPE ORANGE



Août 2024

Les NEWS du C.S.E # 6

DO Grand Sud-Ouest

Démissions en Cascade...

Assignation en justice, un événement marquant !

Faisant suite à la démission de la Secrétaire de la première Organisation Syndicale du CSE DOGSO, l'entreprise a assigné les élus titulaires de l'instance, auprès du tribunal judiciaire de Narbonne.

La décision rendue début août n'a pas mis un terme au litige. Le juge ayant estimé que ce n'était pas la bonne instance qui avait été saisie.

Le tribunal judiciaire de Narbonne a condamné l'entreprise aux frais de procédure et à indemniser certains élus.

Le juge a rappelé que l'entreprise pouvait tout de même réunir son instance sur certains sujets prioritaires.

L'entreprise a fait le choix de reprendre ses séances tout en faisant appel de cette décision, auprès de la Cour d'appel de Montpellier.

La **CFDT** a pris ses responsabilités en acceptant cette mission temporaire sur le CSE du 28 et 29 août avec Stéphane Cors (**CFDT**) qui a assumé le rôle de secrétaire en séance. Contrairement à d'autres organisations syndicales le blocage des instances ne sera jamais la position de la **CFDT**.

La **CFDT** est bien décidée à vous représenter. Pour rappel, la première Organisation Syndicale ayant démissionné de la fonction de trésorier, Pierre Audibert (**CFDT**) a repris le poste permettant la mise en œuvre rapide des prestations sociales et culturelles.



Les élus **CFDT** souhaitent qu'une médiation soit mise en œuvre dans les meilleurs délais, afin de trouver une issue favorable à la carence de secrétaire.

#PartoutPourTous

Un changement important et réussi pour

la boutique de Limoges !

Les élus **CFDT** approuvent la modification des horaires de la boutique Orange de Limoges, ce changement s'adapte aux nouvelles contraintes de flux, de staffing et respecte l'équilibre vie privée / vie professionnelle. Pour la **CFDT** les acquis sociaux sont préservés, notamment le régime des 17 jours. Vos élus regrettent cependant que ces acquis ne puissent s'appliquer à tous.

La **CFDT** restera vigilante sur la bonne communication avec l'équipe, la répartition équitable des tâches, et s'oppose fermement à toute évolution vers un modèle de franchise Orange Store.

La **CFDT** revendique la semaine en 4 jours partout pour tous !



Déménagement à Narbonne : Un projet économique mais pas essentiel !

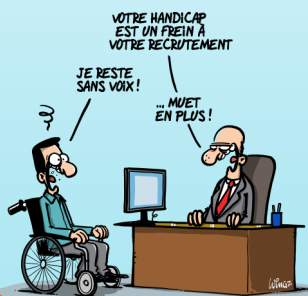
S'inscrivant pleinement dans la stratégie de l'entreprise d'optimisation des coûts, la DOGSO prévoit de regrouper l'ensemble des salariés de Narbonne Bonne Source vers le site de Narbonne Tuilerie. Pour la **CFDT** les priorités pour TOUS les salariés concernent la sécurité des aménagements, l'ergonomie des postes de travail, l'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite dans l'ensemble du bâtiment, l'impact RSE. Pour accompagner ce projet le CSEE DOGSO a mandaté la CSSCT transverse, la commission restauration ainsi que la commission économique et évolution des marchés.

La **CFDT** reste vigilante et à l'écoute des salariés pour faire remonter leurs doléances.



Handicap : Un formidable et nécessaire enjeu Paralympique !

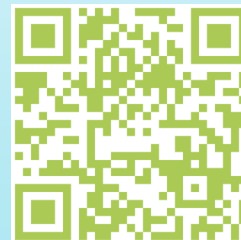
La **CFDT** exige une accessibilité totale à court terme dans l'ensemble des bâtiments pour tous les salariés, sans exception. Les problèmes d'accès, notamment dans les cantines, sont inacceptables et doivent être résolus en priorité. La communication sur les droits, comme les jours d'ASA handicap, doit être claire et immédiate. La baisse des promotions des salariés en situation de handicap est alarmante, et des actions urgentes sont nécessaires. La gestion du budget handicap doit être totalement transparente.



La **CFDT** demande des mesures concrètes pour garantir l'égalité des chances et l'accessibilité partout pour tous.

Quelles difficultés d'accessibilité rencontrez-vous sur votre lieu de travail ?

**Faites-nous remonter vos
problématiques via le QR-CODE.**



FLASH ! INFO IMPORTANT

Le nouveau Règlement Intérieur de la DOGSO devait être soumis à validation par les élus, mais suite à nos remarques, l'entreprise a pris la sage décision de reporter le vote au prochain CSE afin d'intégrer certaines de nos remontées.

La **CFDT** se félicite de cette décision.

VOS ÉLU(E)S :



M. Chartreux



S. Cors



N. Dudon Massias



L. Lambert



P. Audibert



V. Derubreux



S. Villedieu



D. Picou-Mourlan



S. Chokri



N. Jali



M. Arricau



M. Ben-Lakhal



P. De Laitre



E. Craygues



P. Rivol



S. Boussevard

**RESPONSABLE
SYNDICAL**



S. Le bihan



**Suivez-nous
sur les réseaux !**